



Ne coupez pas !

Comité Liaison directe

COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, le 27 octobre 2016

Décision bâloise en faveur de la liaison directe Bâle – Bassin lémanique via Laufon, Delémont et Moutier

Le comité « Liaison directe » - créé en 2011 pour promouvoir le maintien de la liaison ferroviaire directe entre Bâle et le Bassin lémanique via Laufon, Delémont, Moutier et Granges-Nord – prend acte avec satisfaction de l'engagement du Gouvernement de Bâle campagne en faveur du préfinancement de la double voie de Grellingen. Pour le Conseiller aux Etats du Jura Claude Hêche et le Conseiller national du Jura bernois Manfred Bühler, tous deux membres de la commission des transports, la décision du Gouvernement de Bâle campagne donne un signal qui pourrait se révéler déterminant. Le Parlement fédéral aura en effet à se prononcer dès 2018 sur le prochain programme de développement du réseau ferroviaire.

Depuis l'introduction du nouvel horaire CFF en décembre 2015, il n'y a plus de liaison ferroviaire directe (sans changement de train) entre Bâle et Lausanne / Genève. De plus ce nouvel horaire constitue une détérioration de l'offre pour une partie des voyageurs de la région jurassienne et du Laufonnais.

Pour retrouver une offre ferroviaire de qualité équivalente à ce qu'elle était avant 2016, l'aménagement d'un point de croisement dans la région de Grellingen est indispensable. Cette mesure, demandée notamment par les cantons de Bâle campagne et du Jura, est d'ailleurs expressément prévue par la Convention du 30 novembre 2015 passée entre les CFF, l'OFT et les cantons de Bâle Campagne et du Jura. Toutefois, c'est le Parlement fédéral qui aura le dernier mot, en intégrant, ou non, ce projet dans le prochain programme de développement du réseau ferroviaire, une décision attendue dès 2018.

Les études de projet, d'un montant de plus de trois millions de francs, sont financées par les cantons de Bâle Campagne, Bâle Ville, Soleure et Jura. Le coût de ce point de croisement se situe entre 120 et 130 millions de francs.

Pour rappel, la nécessité de réaliser ce tronçon à double voie fait d'ores et déjà l'objet d'un large soutien politique, notamment de l'ensemble des Parlementaires fédéraux des cantons de BS, BL, SO, JU, JUBE, ainsi que de nombreux chefs d'entreprises et organismes de la région jurassienne.

Pour le Comité « Liaison directe », la région directement concernée doit rester mobilisée face aux menaces qui persistent sur la qualité de l'offre ferroviaire jurassienne, malgré la décision positive du Gouvernement de Bâle campagne.

Renseignements complémentaires:

Claude Hêche, Conseiller aux Etats, 079 457 32 89

Manfred Bühler, Conseiller national, 078 717 81 17

Jean-Claude Hennet, 079 250 86 64